

Service émetteur : DIRECTION SANTE PUBLIQUE
Département Santé-Environnement

Affaire suivie par : Catherine Boutet
Courriel : catherine.boutet@ars.sante.fr
Téléphone : 02.31.70.97.10
Télécopie : 02.31.70.95.50
Réf. :
PJ :
Date : 1^{er} juillet 2010
Objet : **PRSE 2**

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL
PRSE 2 - ENVIRONNEMENT INTERIEUR
25 JUIN 2010.

La première réunion du groupe de travail relatif à l'élaboration du PRSE 2 sur l'environnement intérieur (Habitat – ERP – Air intérieur) s'est tenue le 25 juin 2010 dans les locaux de la DREAL.

Participaient à la réunion :

Nom	Organisme	Adresse mail	Téléphone
Catherine BOUTET	ARS – Direction de la Santé Publique – Département Santé-Environnement	catherine.boutet@ars.sante.fr	02.31.70.97.10
Jean-Pierre ROPTIN	DREAL- Division Energie Air Climat	jean-pierre.roptin@developpement-durable.gouv.fr	02.50.01.84.55
Lyliane MAINCENT	UFC-Que Choisir	sainte hogely@wanadoo.fr	02.31.67.73.66
Pierre EVRARD	ARCENE	pierre@arcene.fr	06.62.56.75.91
Jean Pierre CALLE	CESR	c.jpc2@wanadoo.fr	02 31 43 70 52
Jocelyne LEFRANC	AIRCOM	jlefranc@air-com.asso.fr	02.31.53.10.10
Francis BENARD	AIRCOM - APPA	appacaen@wanadoo.fr	
Sabrina RENAULD	CETE Normandie-Centre	sabrina.renauld@developpement-durable.gouv.fr	02.35.68.88.99
Catherine GUILLEMANT	Conseil régional	c.guillemant@crbn.fr	02.31.06.97.50
Thierry BERTHAUX	Conseil Régional	t.berthaux@crbn.fr	02.31.06.98.18
Sandra BIHEL	Ville de Caen - SCHS	sbihel@ville-caen.fr	02.31.54.47.20

Guillaume MORICE	Ville de Lisieux- SCHS	gmorice@ccas-lisieux.fr	02.31.48.62.70
Stéphanie DEROBERT	CORES	stephanie.derobert.cores.bn@wanadoo.fr	02.31.43.83.61
André FLACHS	ORS	contact@orsbn.fr	02.31.43.63.36
Chantal TANTER	FO		
Hervé BOURHIS	DREAL-ANAH	herve.bourhis@developpement-durable.gouv.fr	
Emilie JAMBU	DREAL- Division Energie Air Climat		
Cécile LHEUREUX	ARS – Délégation territoriale du Calvados	cecile.lheureux@ars.sante.fr	02.31.70.95.75

Excusé(e)s :

Pascal LEMIEUX - Noëlla MALHERBE – ARS Direction de la Santé-Publique - Département Prévention Promotion de la Santé & Education thérapeutique

Joël DUFILS – ARS-Délégation Territoriale de la Manche

Mme DEMARET – Conseil Général du Calvados - service logement

Soizic GUILLARD – Conseil Général de la Manche- service des solidarités et du logement.

Professeur Jacques BROUARD – Chef du service de pédiatrie – CHU de Caen

Dr Jean-Philippe RIOULT- Dr David GARON - UFR des sciences pharmaceutiques de Caen – département de botanique, mycologie et biotechnologie - GRECAN.

Après avoir effectué un tour de table de présentation des participants à la réunion du groupe de travail, Jean Pierre ROPTIN a rappelé le cadre dans lequel fonctionnera le groupe de travail :

- Présentation du Plan National Santé Environnement de deuxième génération, avec les deux grands axes d'intervention :
 - **réduire les expositions responsables de pathologies à fort impact sur la santé** (particules, amiante, plomb, substances toxiques, qualité de l'air intérieur des bâtiments, substances cancérigènes, mutagènes reprotoxiques en milieu de travail, ...) ;
 - **réduire les inégalités environnementales en fonction de l'âge** (exposition des enfants, femmes enceintes aux substances cancérigènes, reprotoxiques, expositions dans ERP, lutte contre traumatismes liés à l'écoute de musique amplifiée) **en fonction de l'état de santé** (prévention des allergies, de l'asthme) **en fonction du contexte socio-économique** (lutte contre l'habitat indigne).

et présentation des douze mesures « phares » du PNSE 2 :

Mesures	Thème : Habitat - ERP- Air intérieur
1 - Réduire de 30,% les concentrations dans l'air ambiant en particules fines PM 2,5 d'ici 2015 et les émissions dans l'air et l'eau de 6 substances toxiques d'ici 2013	
2 - Mettre en place un étiquetage sanitaire des produits de construction, de décoration ainsi que des produits les plus émetteurs de substances dans l'air intérieur des bâtiments	←
3 – Favoriser les mobilités douces	

4 - Assurer la protection des captages d'eau	
5 - Réduire les risques liés aux rejets de médicaments dans l'environnement	
6 - Mettre en place un programme de biosurveillance sanitaire de la population	
7 - Expérimenter un dispositif de traçabilité des expositions professionnelles	
8 - Renforcer le contrôle des substances notamment sur les produits destinés aux enfants	
9 - Réduire l'exposition aux substances préoccupantes dans l'habitat et les bâtiments accueillant des enfants	←
10 - Développer un réseau de conseillers habitat santé	←
11 - Poursuivre le programme de lutte contre l'habitat indigne	←
12 - Identifier et gérer les points noirs environnementaux	

- Présentation de la réunion du groupe régional santé environnement coprésidée par le Préfet de Région, le Président du Conseil Régional et le Directeur Général de l'ARS, qui s'est tenue le 3 juin 2010 et du calendrier des travaux.

4 groupes de travail (environnement extérieur, eau, habitat-établissements recevant du public-air intérieur, déclinaison des actions au niveau local et éducation) vont œuvrer à partir de cet été pour une version écrite du PRSE 2 pour la fin de l'année 2010. Il a été décidé qu'il n'y aura pas de groupe de travail sur santé-environnement en milieu de travail, puisque le plan régional santé-travail (PRST) est en cours d'élaboration. Pour éviter les doublons, les actions proposées sur cette thématique dans le PRST seront reprises dans le PRSE.

L'objectif des groupes de travail :

- décliner au niveau régional les actions du PNSE2 sur les thématiques du groupe,
- faire ressortir quelques actions principales pouvant être proposées pour le PRSE 2,
- identifier d'éventuelles spécificités régionales justifiant la proposition d'actions non retenues dans le PNSE 2.

La restitution doit se faire sous la forme de fiches action (modèle joint au compte rendu).

Catherine BOUTET présente les objectifs et les actions sur la thématique de l'environnement intérieur qui figurent dans le PNSE2 (powerpoint joint).

Il s'ensuit une discussion qui a permis de faire ressortir les principaux éléments de constats et d'orientation suivants :

- profiter de la dynamique autour des économies d'énergie pour faire également prendre conscience des conséquences sur la qualité de l'air intérieur, avec une information des particuliers et des professionnels,
- mieux impliquer le citoyen dans la gestion de son environnement intérieur – nécessité de faire le lien avec le groupe de travail Education.
A ce sujet le CORES fait part de la création d'un appartement témoin, en cogestion avec le CPIE (centre permanent d'initiation à l'environnement) dans le quartier de la Grâce de Dieu à Caen, avec des financements de l'ARS. Cet outil étant à disposition de la population, avec des animations organisées par le CORES et le CPIE.
- sensibiliser les professionnels de l'immobilier et les notaires,
- intégrer les actions sur le radon dans la thématique de l'air intérieur.

- poursuivre ou faire évoluer des actions déjà initiées dans le cadre du PRSE 1 :
 - sensibilisation des jeunes aux risques auditifs avec la mise en place des concerts pédagogiques pour élèves de collèges et lycées de la région,
 - mise en place du conseil médical en environnement intérieur pour les patients asthmatiques et allergiques : action portée par le centre hospitalier de Vire (école de l'asthme). Une subvention complémentaire à celle de l'ARS vient d'être accordée par le Ministère de l'Ecologie pour une durée de 3 ans.
 - sensibilisation des enfants sur l'air intérieur. Elaboration d'outils pédagogiques et financement d'interventions dans les écoles primaires par l'ARS, dans le cadre de partenariats avec le centre régional et les centres départementaux de documentation pédagogique CRDP et CDDP et les CPIE.
 - lutte contre l'habitat indigne. Création des pôles départementaux de lutte contre l'habitat indigne dans les trois départements afin d'améliorer le traitement des dossiers, financement d'opérateurs dans le Calvados. Par ailleurs l'ANAH devrait prochainement rééquilibrer les aides en accordant d'avantage de subventions aux propriétaires occupants pour les sorties d'insalubrité. Les difficultés : faire porter cette politique au niveau local, avec les compétences des communes et communautés de communes. Actuellement seules les villes de Caen, Lisieux et Cherbourg bénéficient d'un service communal d'hygiène et de santé.

Par ailleurs, il est fait état du fait que le plan régional sur la qualité de l'air (PRQA) comporte une partie sur la qualité de l'air intérieur.

Si ce plan a vocation à être intégré dans le futur schéma régional climat air énergie (SRCAE), les actions du PRQA sur l'air intérieur ont plutôt vocation à être reprises dans le PRSE.

Il conviendra de veiller à la cohérence du PRSE 2 avec le contenu de ces plans.

Il est proposé de traiter des actions du PNSE2 sur l'environnement intérieur au travers de 3 grands objectifs :

	Actions du PNSE 2 sur l'environnement intérieur
Améliorer la qualité de l'air intérieur dans les bâtiments (existants et à venir)	Action 7 : Mieux connaître et limiter les sources de pollutions à l'intérieur des bâtiments
	Action 8 : Construire sainement par la limitation des sources dans le bâti et la maîtrise des installations d'aération, ventilation et de climatisation
	Action 9 : Mieux gérer la qualité de l'air intérieur dans les lieux publics
	Action 10 : Réduire les expositions liées à l'amiante
	Action 40 : Réduire l'exposition au radon dans l'habitat
Prévenir les expositions des populations sensibles	Action 17 : Réduire l'exposition des enfants et des femmes enceintes ou en âge de procréer aux substances les plus dangereuses
	Action 19 : Réduire les expositions dans les bâtiments accueillant des enfants
	Action 23 : Développer la profession de conseiller « habitat santé » ou « en environnement intérieur »
	Action 21 : Renforcer la lutte contre les atteintes auditives et les traumatismes sonores aigus liés à l'écoute de musiques amplifiées chez les jeunes.

Lutter contre l'habitat indigne	Action 25 : Conforter et développer le programme national de traitement de l'habitat indigne
	Action 26 : Prévenir l'insalubrité due à la suroccupation
	Action 27 : Créer des mesures ciblées d'accompagnement social

Pour rédiger la déclinaison des actions sur ces différents objectifs il est décidé la création de trois sous-groupes qui auront en charge la rédaction d'une fiche (selon le modèle joint) avec un état des lieux et la déclinaison des actions sur la région Basse-Normandie.

Chaque action nécessitera de définir un ou des pilotes chargés de veiller à la mise en œuvre et au suivi, et de réfléchir à l'évaluation avec un ou des indicateurs.

Les participants présents à la réunion se sont répartis de la façon suivante :

<u>Sous-Groupe 1</u>	<u>Sous-Groupe 2</u>	<u>Sous-Groupe 3</u>
Améliorer la qualité de l'air intérieur dans les bâtiments (existants et à venir) COPILOTAGE : ARCENE-DREAL	Lutter contre l'habitat indigne COPILOTAGE : DREAL(ANAH)-ARS	Prévenir les expositions des populations sensibles COPILOTAGE : ARS- DREAL
CORES UFC/Que Choisir CETE Conseil régional CESR ARCENE DREAL ARS AIRCOM SCHS Caen SCHS Lisieux APPA-M Bénard	ORS APPA-M Bénard DREAL(ANAH) CETE ARS (dont DT14) ARCENE SCHS Caen SCHS Lisieux DREAL	ARS DREAL SCHS Caen SCHS Lisieux APPA-M Bénard

Dès réception du présent compte-rendu de réunion, il est demandé à l'ensemble des personnes conviées à participer aux travaux du groupe de travail (présentes ou non lors de cette première réunion plénière) de confirmer par mail leur souhait de participation à tel ou tel sous-groupe de travail, aux animateurs du GT : (catherine.boutet@ars.sante.fr & jean-pierre.roptin@developpement-durable.gouv.fr)

Les personnes n'ayant pu assister à la première réunion plénière sont bien évidemment invitées à se joindre à l'un des sous-groupes s'ils le souhaitent.

Les travaux ne nécessiteront pas des réunions multiples et se feront préférentiellement par conférences téléphoniques et/ou échanges de mail entre les participants.

Une prochaine réunion du groupe plénier sera organisée deuxième quinzaine d'octobre au cours de laquelle les travaux seront présentés.

Le PRSE doit être finalisé pour la fin de l'année 2010, pour faire ensuite l'objet des consultations.